

## Vision du candidat OTTOU Valéry Hilaire pour le mandat sollicité

Au cours des trois (03) décennies passées, le domaine des Télécommunications et TIC de notre continent a connu au moins deux (02) réformes structurelles au regard des mutations technologiques et de l'évolution des usages des outils de communications par les populations. Malgré les avancées observées, les niveaux de couverture des réseaux et d'utilisation des services ne sont pas proportionnels aux efforts fournis et aux ressources mobilisées dans la mise en œuvre de ces réformes ainsi qu'au potentiel du domaine. Cette situation défavorable pourrait aller croissante avec la montée en puissance des technologies émergentes.

L'Afrique que nous voulons, qui découle de l'Agenda 2063, intègre les préoccupations des Etats à l'horizon 2030 exprimées dans les Objectifs de Développement Durable et le pacte numérique mondial des Nations Unies, le plan stratégique et financier 2023-2027 et SMSI+20 de l'UIT, etc. Les défis africains actuels et futurs exigent donc une réponse africaine à travers un modèle fondamentalement innovateur qui favorise et accélère la croissance économique durable et apporte une solution efficace au problème d'emplois de la jeunesse et d'intégration de la femme.

La motivation qui m'amène à soumettre ma candidature au poste de Secrétaire Général de l'Union Africaine des Télécommunications est portée par une vision transformatrice d'une Afrique qui évolue dans un monde de plus en plus complexe. A travers cette vision, je m'engage à faciliter et à jouer le rôle de moteur de développement (la mise en œuvre) d'« **Une Afrique numérique par et pour les africains à l'horizon 2030** ».

Le mandat que je sollicite en tant que Secrétaire Général pour la période 2026-2030 sera de bâtir une plateforme d'échange pour un développement durable de l'Afrique, qui profitera aux générations futures, aux femmes et aux jeunes en particulier. Il s'agira de faire des Télécommunications et TIC un outil de stabilité, de paix, de cohésion et d'intégration sociales.

Il en découle de cette vision trois (03) piliers :

**Pilier 1** : Formation massive des compétences dans les technologies émergentes

Par une maîtrise des technologies nécessaires, une capacité accrue d'absorption des technologies utiles, les compétences africaines constitueront le levier d'une Afrique numérique qui contribue significativement à résorber les écarts, à transformer les zones de tension en pôles de développement du génie de la jeunesse africaine et du talent de la femme africaine.

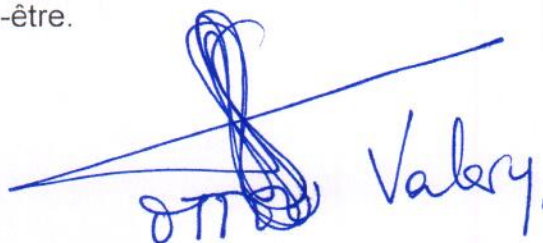
**Pilier 2** : Industrialisation dans le domaine des Télécommunications et TIC

Le développement croissant de l'industrie africaine des TIC par les compétences locales permettra de tirer profit de leur valeur ajoutée et accroître la souveraineté et la sécurité numériques. L'investissement dans les compétences est un levier plus structurant du développement industriel.

**Pilier 3** : Renforcement du rôle de l'UAT comme cadre institutionnel d'harmonisation des politiques de développement et de croissance du numérique

L'Afrique numérique devra consolider le consensus et les initiatives concertées qui démontrent la capacité de l'Afrique à relever les défis actuels et futurs.

Je suis convaincu que notre Union est appelée à être le prisme devant nous permettre de cerner le potentiel dont dispose l'Afrique pour satisfaire les besoins de sa population dans toutes les composantes et améliorer son bien-être.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, looped initial 'O' followed by the name 'Valéry' in a cursive script.